



HAL
open science

Chapitre 9. Hors des murs de l'entreprise. Patrons du Nord et formation à la décision dans les années 1950-1970

Marie-Emmanuelle Chessel

► **To cite this version:**

Marie-Emmanuelle Chessel. Chapitre 9. Hors des murs de l'entreprise. Patrons du Nord et formation à la décision dans les années 1950-1970. Patrick Castel et Marie-Emmanuelle Chessel. A la recherche de la décision. Études de cas en sciences sociales, Presses universitaires du Septentrion, 2024, Le regard sociologique, 9782757440926. hal-04346836

HAL Id: hal-04346836

<https://sciencespo.hal.science/hal-04346836>

Submitted on 15 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Marie-Emmanuelle Chessel, « Chapitre 9. Hors des murs de l'entreprise. Patrons du Nord et formation à la décision dans les années 1950-1970 », in Patrick Castel, Marie-Emmanuelle Chessel (dir.), *A la recherche de la décision. Etudes de cas en sciences sociales*, Villeneuve d'Ascq, Presses du Septentrion, 2024.

FICHER AUTEUR

Chapitre 9. Hors des murs de l'entreprise. Patrons du Nord et formation à la décision dans les années 1950-1970

Marie-Emmanuelle Chessel

Sciences Po, Centre de sociologie des organisations (CSO), CNRS

En 1987, l'Association pour le Progrès du Management (APM) est créée par des chefs d'entreprise autour de Pierre Bellon, président et fondateur de Sodexo. Leur crédo : « créer des rencontres où ils pourraient partager leurs expériences, rompre l'isolement du dirigeant et débattre de leurs problématiques managériales »¹. En 2020, selon son nouveau président, l'objet de cette association reste de « résoudre à la fois la question de la formation et de la solitude [du dirigeant] avec un format pédagogique

¹Voir <https://www.apm.fr/les-fondamentaux/> (consulté le 19 janvier 2021). Cette recherche a bénéficié de l'aide financière et des discussions au sein de l'ANR Euraseemploi (Croissance et formes d'emploi. Une comparaison eurasiatique de l'incertitude au travail) animée par Bernard Thomann (INALCO) (2016-2022). Je remercie aussi Jean-Claude Daumas et Patrick Fridenson pour leurs commentaires sur de précédentes versions de ce texte, ainsi qu'Etienne Nouguez et Stanislas Desjonquères pour l'entretien cité.

innovant. Le dirigeant vient dans un club et apprend par l'échange avec d'autres ». Rassemblant 400 clubs, 800 dirigeants, l'association propose des rencontres mensuelles, où des « experts » échangent avec des dirigeants d'entreprise².

À quoi sert l'Association pour le Progrès du Management et plus généralement à quoi servent les mouvements de pensée patronaux qui proposent une offre complémentaire à celle des organisations patronales représentatives ? Dans la mesure où la prise de décision est connue pour être désormais partagée (David, 2002), pourquoi des dirigeants se sentiraient-ils encore seuls ? On peut se demander ce qu'offrent ces organisations, et en particulier quels outils et équipements ou quelle écoute elles proposent aux dirigeants d'entreprises. Ces mouvements de pensée sont paradoxaux et c'est ce qui les rend intéressants : ils contribuent à diffuser l'idée d'une prise de décision collective, tout en renforçant la figure du dirigeant solitaire (Castel et Chessel, 2019b).

Ce chapitre vise ainsi à contribuer à notre réflexion sur la manière dont le « décideur » – toujours un homme dans les entreprises de la période étudiée – s'entoure, et les conséquences que cela peut avoir sur la prise de décision³. Il met l'accent sur le rôle des réunions dans la prise de décision. Ici il sera question de réunions hors de l'entreprise mais les chapitres suivants

²Entretien avec Stanislas Desjonquères, 25 novembre 2020.

³À l'APM et *a fortiori* dans les organisations patronales du XX^e siècle que nous allons évoquer, le dirigeant est le plus souvent un homme. Voir *a contrario* Rabier (2013) et Le Goff et Rabier (2022).

insisteront quant à eux sur les réunions qui contribuent directement à la prise de décision.

Les organisations patronales ne sont pas des objets inconnus des sciences sociales (Ehrmann, 1959 ; Weber, 1986 ; Vernus, 2002 ; Fraboulet, 2007 ; Daumas *et al.*, 2010 ; Fraboulet *et al.*, 2013 ; Offerlé, 2013 ; Dumez et Renou, 2020). Nous disposons ainsi de ressources pour réfléchir et nous interroger sur le rôle particulier, au sein des organisations patronales, des mouvements de pensée, peut-être moins connus que les organisations dites représentatives (Offerlé, 2017 ; Offerlé, 2021). Des travaux existent en outre sur l'une des composantes fondamentales du patronat que sont les entreprises familiales (Mastin, 2005 ; Daumas, 2012 ; Colli, 2016 ; François et Lemercier, 2017). De façon plus large, des recherches ne cessent d'être menées sur la prise de décision dans les entreprises et sur les figures des décideurs (Castel et Chessel, 2019a)⁴. Enfin il existe des travaux sur l'histoire de la formation permanente des dirigeants d'entreprise (Boulat, 2011 ; Fridenson, 2020).

Nous aimerions contribuer à cet ensemble de travaux en partant d'un exemple particulier. Nous proposons en effet de regarder de près le patronat catholique en poursuivant une enquête commencée ailleurs (Chessel *et al.*, 2018)⁵. Nous nous intéressons ici plus précisément au patronat catholique du

4Nous renvoyons notamment aux articles et rubriques, ainsi qu'à la bibliographie citée dans ce numéro.

5Bien que le terme « chrétien » soit choisi par les acteurs eux-mêmes, et bien qu'il y ait quelques protestants dans le mouvement patronal chrétien, nous utiliserons le terme « catholique » qui correspond mieux aux patrons étudiés dans ce cas précis.

Nord de la France, pendant la période dite des « trente glorieuses », période qui doit être repensée (Pawin, 2013). Cet exemple situé dans le temps et dans l'espace nous semble intéressant car ce patronat-là a joué un rôle particulier dans l'histoire des entreprises en France, ne serait-ce que par son rôle de « patronat modernisateur », souvent marginal par rapport à un patronat plus conservateur (Pelletier, 2001). Dans le Nord, il a notamment proposé de manière très précoce des espaces de formation pour les dirigeants d'entreprise (Grelon, 2003 ; Mastin, 2010). Même si ce cas historique est très particulier, il peut nous aider à réfléchir à la question générale de la décision (Allison et Zelikow, 1999 ; Hodgkinson et Starbuck, 2008).

Notre point de départ est un parcours individuel, celui d'un patron du textile (Bonte, 2002 ; Daumas, 2004 ; Mastin, 2011). Marcel Le Blan, né en 1912, est marié avec Marguerite Doré (dite Rita), fille d'un patron du textile de Champagne. Il habite au 15, avenue Simone à La Madeleine, près de Lille. En 1970, il a six enfants⁶. C'est le patron d'une entreprise familiale de filature de coton du Nord de la France (Le Blan & Co). On ne sait pas grand-chose de cet homme qui n'a pas de notice dans le *Who's Who* mais on peut le retrouver dans différents mouvements de pensée ou espaces de formation permanente, tout au long de son parcours. En effet, autour de 1950, lorsqu'il a environ 40 ans, il est membre du Centre des Jeunes Patrons (CJP) et il participe aux activités d'un mouvement évangélique appelé le Réarmement moral en Suisse. Par ailleurs, formé à l'École supérieure de commerce de Lille (HECN), il suit en 1953-54 une formation permanente à l'École

⁶*Le livre des familles, Généalogies Nord Pas-de-Calais*, Hellemes, Annales Ravet Anceau, 1970, p. 879. Sur cette source, voir Duriez (1990).

d'administration aux affaires, toute nouvelle école de formation continue rattachée à la Catho de Lille. Enfin à partir de 1960 et jusqu'à sa retraite en 1981, il anime une section du Centre Français du Patronat Chrétien (CFPC). À partir de 1962, il prend des responsabilités régionales et nationales dans ce mouvement patronal chrétien, puisqu'il préside l'Union régionale du CFPC et est membre du comité directeur, instance nationale de ce mouvement. Nous pourrions ajouter qu'il occupe des positions dans les organisations patronales représentatives, notamment dans le secteur du textile.

S'il est difficile de dire que ce parcours est représentatif d'autres parcours de patrons catholiques, faute d'une étude quantitative détaillée, on peut néanmoins préciser que parmi les 300 patrons d'entreprise du Nord qui, comme lui, appartiennent au CFPC en 1969-1970, une cinquantaine (soit environ 15 %) ont été membres du Centre des Jeunes Patrons (prédécesseur du Centre des Jeunes Dirigeants), une centaine (soit un tiers) se sont formés à l'École d'administration aux affaires et tous font partie, au moins pendant quelques temps, d'une section locale du CFPC où ils rencontrent leurs pairs une fois par mois. Certains patrons accompagnent même Marcel Le Blan dans ces différents espaces, y compris au Réarmement moral et à l'École d'administration des affaires⁷. Ce parcours illustre le passage successif par différentes organisations hors-les-murs de l'entreprise, que l'on peut appeler mouvements de pensée ou espaces de formation patronaux. À quoi servent ces organisations et pourquoi Marcel Le Blan et d'autres y passent-ils tant de temps ?

⁷C'est le cas de Jean Delaoutre ou André Tesse.

Le contexte dans lequel se déroule ce parcours est particulier. La période dite des « trente glorieuses » est mal nommée dans le Nord. C'est en effet une période de grande mutation économique et de confrontation précoce à la question de la désindustrialisation (Fontaine et Vigna, 2019). Les entreprises de la région, dont beaucoup sont familiales, doivent se transformer rapidement (Collectif Degeyter, 2017 ; Barbier *et al.*, 2022). La question de la reconversion d'entreprises du textile en raison de la concurrence des fibres artificielles et synthétiques se pose dès le milieu des années 1950⁸. Plus généralement la baisse de la demande en textiles, l'accentuation de la concurrence internationale et la fermeture des marchés coloniaux vont transformer cette économie (Battiau, 1976).

L'entreprise de filature de coton et de lin Le Blan, transmise de génération en génération dans la famille, avec des scissions de société, se développe à La Madeleine et à Moulins-Lille. En 1956, l'entreprise a pour activité la filature, la retorderie, le tissage du coton et des matières de remplacement. Elle emploie presque 2000 salariés au siège social et ses usines se trouvent à Lille et en région parisienne. En 1964 Marcel Le Blan est en outre PDG d'une société financière, la Société financière textile (Sofitex), holding du groupe Le Blan qui compte 4 000 personnes à Lille. Dans les années 1980, il rachète plusieurs entreprises mais en 1989 il doit déposer le bilan. Dans les années 1990, les anciennes usines du groupe sont réhabilitées. Ce contexte

⁸Archives départementales du Nord, 11W33, Renseignements généraux, Note s/s d'une délibération de la Chambre de commerce de Tourcoing relative à la reconversion de l'industrie dans le secteur de Roubaix-Tourcoing, Lille, 22 novembre 1954.

est important à garder en tête car la direction d'entreprises n'y est pas un « long fleuve tranquille ». Elle rend les décisions compliquées à prendre.

Ajoutons que dans cette région le catholicisme est très présent et que cette dimension est prise en compte par ces patrons. On pourrait préciser que Marcel Le Blan est aussi membre d'un groupe d'Action catholique des indépendants (ACI), groupe d'Action catholique spécialisée à Lille dont nous ne parlerons pas ici mais qui constitue un autre espace de formation spirituelle. Les groupes d'Action catholique et d'autres initiatives sont suivies de près par l'évêque de la région, le Cardinal Liénart, qui est évêque de Lille entre 1928 et 1968 (Masson, 2001). Il est très préoccupé par les questions sociales et souhaite encadrer les patrons pour qu'ils aient une conscience des conséquences sociales de leur fonction. Les conséquences morales des décisions sont des éléments qui préoccupent les patrons catholiques dont nous allons parler, même si elles n'excluent pas des relations parfois tendues avec les syndicats, à propos des salaires ou des restructurations.

Nous allons tout d'abord examiner les différents mouvements ou espaces de pensée que fréquente Marcel Le Blan pendant sa carrière. Nous nous interrogerons sur la nature de ces organisations et la difficulté à les définir. Dans un troisième temps, nous examinerons l'offre proposée par ces organisations, en particulier les équipements destinés aux décideurs, et notamment une méthode pédagogique.

Pourquoi ces patrons passent-ils tant de temps hors les murs de leur entreprise ? Est-ce que la question de la « décision » peut nous aider à le comprendre ? Présentons tout d'abord les différents mouvements de pensée ou espaces de formation dans lesquels on retrouve Marcel Le Blan.

Trois espaces hors de l'entreprise

Au cours de sa carrière de patron, Marcel Le Blan s'engage successivement dans (au moins) trois espaces hors de son entreprise : le Réarmement moral, l'École d'administration des affaires et le Centre Français du Patronat Chrétien.

Entre 1950 et 1960, Marcel Le Blan est membre du Centre des jeunes patrons (qui deviendra Centre des jeunes dirigeants en 1969). Il s'agit d'un mouvement de pensée et de formation, né au sein de la Confédération française des professions en 1938 et qui prend ensuite son autonomie. Mouvement considéré comme modernisateur, rassemblant des « jeunes » dirigeants, il propose à la fois des publications, des rencontres et des modules de formation. Il prend souvent position dans le débat public, par exemple en faveur de plus de participation dans l'entreprise (Bernoux, 1974 ; Le Bot, 2012 ; Chessel *et al.*, 2018).

En 1950, c'est précisément en tant que « jeune patron » que Marcel Le Blan écrit avec d'autres une tribune dans la revue *Jeunes patrons*. Dans cette tribune il fait la promotion du mouvement évangélique appelé Réarmement moral. Les auteurs affirment : « Nous pouvons donc avoir une force idéologique, fondée sur notre transformation personnelle et gagnant de proche en proche tout notre milieu patronal. Devant une telle force, la clé de voûte de l'argumentation marxiste s'effondrera »⁹.

⁹« Le "Réarmement moral". Une idée-force capable de transformer le patronat et de refaire le monde, par une équipe de "Jeunes Patrons" », *Jeune Patron*, 45, mai 1951. L'article est rédigé par un collectif de jeunes patrons qui comprend, pour le Nord, Jean

Ce mouvement, fondé par le pasteur Franck Buchman en 1921 dans le contexte des grandes luttes sociales de l'après-guerre aux États-Unis, se diffuse en Europe à la fin des années 1930 et s'installe notamment en Suisse, à Caux. C'est là qu'il propose notamment des séances de formation et des conférences, qui rassemblent des invités du monde entier. Le mouvement prend une nature plus politique dans le cadre de la guerre froide : il est clairement anti-communiste. Mais sa dimension spirituelle reste forte. Selon ce mouvement, il faut se changer soi-même pour pouvoir changer le monde : l'écoute intérieure (recueillement ou prière), ainsi que quatre critères moraux absolus (honnêteté, pureté, désintéressement, amour), sont des atouts pour favoriser ce changement. Le mouvement propose aussi une réconciliation, dans les familles et entre les classes sociales. Il attire particulièrement des élites patronales (Bonvin, 2021 ; Michaud, 2021).

Or, dans le contexte social tendu de l'après-guerre où les grèves sont nombreuses, Marcel Le Blan et d'autres patrons catholiques du Nord, comme Jean Delaoutre ou Jean Huet, suivent les sessions d'été à Caux. Ils y viennent parfois avec une délégation de salariés de leur entreprise. C'est le cas de Marcel Le Blan et des membres de son usine en 1947¹⁰. En 1952 plusieurs patrons participent – avec leurs femmes – à deux jours de formation consacrés aux questions industrielles à Saint-Germain en Laye. Marcel Le

Delaoutre, Marcel Le Blan, André Tesse et pour le Sud-Est, Alexandre Dubois, un patron promoteur de la réforme de l'entreprise. Cf. Hollandts (2009).

¹⁰Archives cantonales vaudoises (ACV), Fonds du Réarmement moral (RAM), PP 746/522/110, Témoignage écrit de M. Milleville, délégué syndical à Lille, 11 novembre 1947. Sur la présence de Marcel Le Blan, sa femme et son frère en 1950, voir les fiches de présence in PP 746/449/17.

Blan y affirme sa responsabilité comme employeur et sa volonté de lutter contre le marxisme¹¹.

La participation des catholiques au Réarmement moral est acceptée par la hiérarchie catholique, jusqu'en 1955. Elle est particulièrement soutenue par le cardinal Liénart qui y voit un moyen de renforcer l'action sociale des patrons du Nord¹². À partir de 1955, Rome devient plus méfiante, voire hostile au mouvement et incite les catholiques à s'en retirer. Cela explique le départ des patrons catholiques du Nord, qui ont pourtant été très actifs pendant toute une période. Ce départ est mal vécu par certains catholiques engagés dans le mouvement (Sentis, 2012).

Le milieu des années 1950 correspond à un autre engagement de Marcel Le Blan. Il commence en effet une formation au sein de la toute récente École d'administration des affaires, créée à Lille par un patron belge, Stephan Cambien, à la demande d'acteurs lillois afin de proposer une formation permanente aux jeunes patrons des entreprises familiales du Nord. Cette école, financée par des patrons chrétiens du Nord organisés autour d'un Centre d'études des problèmes industriels (CEPI), accueille dans différents

11ACV, RAM, PP 746/522/114, Report of the European Industrial Meeting at Saint Germain-en-Laye, France, November 8th and 9th, 1952.

12ACV, RAM, PP 746/522/111. On peut comparer les discours du Réarmement moral et celui du cardinal Liénart dans deux coupures de presse : « Révolution sans haine. Patrons et ouvriers sont venus dire comment ils avaient fait la paix », *Le Progrès*, 1^{er} décembre 1952 et « Son Éminence le Cardinal Liénart à l'Assemblée du patronat chrétien : "Nous n'avons pas le droit d'abdiquer et de laisser aller" », *Nord Éclair*, 7 juin s.d. [1952].

programmes des patrons qui cherchent une formation supplémentaire (Chessel, 2020).

Cette école est la conséquence de l'intérêt d'un syndicat patronal implanté de longue date, le Syndicat patronal textile de Roubaix-Tourcoing, pour les questions de formation. En 1952, ce syndicat patronal crée une Commission d'étude des « relations au travail ». Le président de cette commission d'études, André Segard, industriel du textile, s'inspirant des méthodes de formation pratiquées aux États-Unis, suscite la création de cercles de formation pour jeunes chefs d'entreprise. Ces initiatives sont à l'origine de la création du CEPI et de l'École d'administration aux affaires, qu'André Segard va présider (Dumortier, 1975). La première promotion de cette école comprend principalement des patrons du textile, dont Marcel Le Blan qui devient le représentant des Anciens.

Quelques années après, en 1960, Marcel Le Blan fonde une section au sein du Centre Français du Patronat Chrétien, anciennement Confédération française des professions, qui prend un envol dans le Nord à partir des années 1950 avec son nouveau nom. L'activité locale des « sections » et l'organisation régionale du mouvement se développent.

Dans la section de « Lille 3-La Madeleine » que fonde Marcel Le Blan, mais aussi dans d'autres sections, un petit groupe se réunit tous les mois autour d'un programme. Dans ce cas précis, le rendez-vous a lieu un soir au domicile de Marcel Le Blan. Des comptes rendus écrits sont établis à la fin de chaque séance. Un membre du groupe les envoie pour information au cardinal Liénart. Plus d'une centaine de comptes rendus ont ainsi pu être archivés et

consultés¹³. En 1976 le groupe fait un bilan en disant que la moyenne d'âge est de 60 ans. En 1977, Marcel Le Blan prend sa retraite et le groupe s'arrête ; ce sont essentiellement des patrons du textile. Sur les 56 membres de la section, 10 sont des anciens membres de l'École d'administration aux affaires (promotion 1954 ou 1955)¹⁴.

Quel est donc le sens de cette appartenance successive à ces différents mouvements ? Est-ce que la question de la décision peut être une clef pour comprendre pourquoi ces patrons sont si présents hors de leur entreprise ?

Comment définir ces organisations ?

Précisons tout d'abord que la difficulté que nous avons à définir ces différentes organisations est significative. Nous pouvons parler d'organisations patronales, de mouvements de pensée patronaux, d'espaces de formation, voire dans le cas du Réarmement moral de secte ou de mouvement politique. Ce sont à la fois des lieux de sociabilité, qui servent à construire de l'entre-soi, et des espaces que nous appelons, faute de mieux, des espaces de formation. C'est bien entendu le cas de l'École d'administration des affaires, mais il nous semble intéressant de penser l'école et les autres organisations dans un continuum, même si les mouvements de pensée patronaux ne sont pas officiellement des « écoles ».

13Nous avons consulté ces documents aux Archives diocésaines de Lille.

14Les dix anciens élèves de l'École d'administration des affaires sont, outre Marcel Le Blan et Philippe Bayart (qui dirige l'école quand il est membre de la section) : André Boutry (1966-1980), Léon Cavrois (1976-1980), Henri Descamps (1977-1981), Jacques Duhem (1961-1965), Louis Mulliez (1960-1965), André Tesse (1960-1961), Albert Toulemonde (1960-1965), Gaston Tourret (1966-1970).

En effet, la nature des discussions qui ont lieu dans des espaces et la circulation des outils utilisés nous incitent à y voir des espaces qui équipent le décideur et le forment à la prise de décision. C'est tout du moins l'hypothèse que nous formulons ici.

Visiblement ces patrons cherchent des lieux pour discuter des décisions qu'ils jugent compliquées, dans un contexte de crise du textile, qui les met en difficulté et remet en cause leur place dans la communauté (en tant qu'employeurs). À ces questions économiques s'ajoutent des questions religieuses ou d'éthique sur lesquelles ils ne cessent de débattre.

Le Réarmement moral est un espace de formation de type évangélique, qui propose des outils de méditation plutôt solitaires (et qui incite les membres à noter leurs pensées dans des carnets), articulés à des manifestations de masse où sont mis en scène des moments de « conversion ». Ces espaces servent aussi à mettre en scène, y compris dans le cadre de pièces de théâtre, des moments de réconciliation et de collaboration entre les classes (Michaud, 2019, 2021 ; Bonvin, 2021). L'aide à la décision est assez générale mais donne un cadre qui va de l'individuel (la conversion) au général (se changer soi pour changer son entreprise et le monde).

L'École d'administration des affaires est un lieu où des patrons viennent se former à la prise de décision autour de la méthode des cas. Ils s'entraînent à étudier ces « cas » et à discuter de la prise de décision. L'idée est bien de donner des réflexes et des outils intellectuels pour prendre les « bonnes » décisions.

Enfin les sections du CFPC sont des espaces réguliers de rencontre, autour d'un moment convivial mais aussi d'un programme de travail.

Ces organisations sont créées à différentes échelles qui dialoguent entre elles. Le CFPC est un mouvement national qui a une grande activité formatrice. C'est au sein de ce mouvement que naît une École du chef d'entreprise à Paris en 1944, à une période où la formation des chefs est un enjeu partagé par beaucoup (Comte, 1991 ; Cohen, 2013). Le mouvement fonde aussi des sessions de formation d'agriculteurs en Amérique latine – ce sont des « actions de coopération et d'aide au développement » – (Chessel, 2017 ; Chessel *et al.*, 2018). L'échelle nationale est articulée, au sein du mouvement, avec l'échelle internationale. On y voit aussi une dimension locale, et des circulations permises par le contexte du Nord. Le CFPC crée ainsi des « séminaires de doctrine sociale appliquée », d'abord à Lille, puis dans d'autres régions. Ils sont organisés dans les années 1960 pour les membres du CFPC. Ces formations sont animées par un clerc et un laïc, autour d'études de cas. Chacune permet de traiter d'un « cas de conscience », par exemple sur « l'avenir d'une entreprise familiale », « croissance et financement d'une entreprise » ou « comment concilier justice et autorité dans la direction d'une entreprise ».

L'articulation des échelles se retrouve quand on examine les circulations des patrons du Nord qui vont se former dans les sessions de formation à Caux. C'est bien en tant que patrons catholiques du Nord que Marcel Le Blan et d'autres vont se former à Caux, où le mouvement évangélique répond à des questions d'ordre à la fois moral et politique.

Dans ces différents espaces, on note une articulation permanente des questions économiques et des questions, sinon religieuses, du moins liées à l'éthique ou la morale. Ces questions qui suscitent actuellement des recherches dans d'autres contextes sont depuis longtemps au cœur des

interrogations des milieux patronaux catholiques de France (Fridenson et Kikkawa, 2017 ; Abend, 2014 ; Jiang Fu, 2021).

Enfin, dans ces différents espaces, on note une discussion sur la place des salariés et des syndicats dans la prise de décision. Cette question fait l'objet d'une présentation par un membre de la section Lille 3, André Tesse, au nom de tous les groupes de Lille, lors d'une réunion générale du CFPC organisée le 6 juin 1961. Cette intervention s'intitule « Moyens pratiques de faire participer les salariés aux responsabilités ». Ce partage de responsabilités est jugé nécessaire selon la doctrine sociale de l'Église, « qui exige pour sa dignité que chaque homme détienne une partie de responsabilité ». Mais dans les faits, reconnaît l'auteur, c'est un très petit nombre d'hommes qui « détiennent les responsabilités et décident entièrement pour les autres ». Le rôle des comités d'entreprise est évoqué, même si la méfiance patronale lors de la création de ces comités est reconnue¹⁵. Pour certains patrons qui participent à la même réunion, il est nécessaire de maintenir l'autorité patronale, même si on augmente l'information des salariés et les consultations : « Que les décisions intéressant plus ou moins directement le personnel soient précédées, dans toute la mesure du possible, par des informations, des études en commun et des consultations, mais que la décision revienne au chef responsable et qu'elle soit exécutée »¹⁶.

Cette discussion est à comprendre dans un certain contexte. À partir des années 1960, l'État cherche à favoriser une meilleure information et une plus

15Archives diocésaines de Lille (ADL), 5K6(2), André Tesse, « Moyens pratiques de faire participer les salariés aux responsabilités », 6 juin 1961.

16ADL, 5K6(2), Paul Bernard, « La section syndicale d'entreprise », 6 juin 1961.

grande participation aux décisions des salariés dans l'entreprise. Les patrons catholiques se sentent invités à y réfléchir sérieusement par leur mouvement, mais ils résistent lorsqu'il s'agit de leur propre entreprise (Demonque et Eichenberger, 1968 ; Rot, 2004 ; Clavette, 2006 ; Chatriot, 2012).

Des équipements pour le décideur : l'exemple de la méthode des cas

Dans ces différents espaces, les dirigeants sont d'abord confortés dans leur identité professionnelle de chef d'entreprise. Dans les sections du CFPC, c'est précisément parce qu'ils sont reconnus en tant que décideurs et responsables de leur entreprise qu'ils sont cooptés. Même si le mouvement s'ouvre ouvertement aux dirigeants salariés en 1958, la figure du patron propriétaire de son entreprise reste valorisée. À cette question de la propriété est liée la capacité de décider dans l'entreprise¹⁷. Ainsi peut-on citer un extrait d'une réunion du 10 janvier 1966 où les patrons sont reconnus comme des décideurs : « En ce qui concerne les reconversions, à qui appartient la décision ? »¹⁸. Selon les membres de la section, elle appartient « au responsable de l'entreprise, celui qui a la responsabilité économique, financière. Celui qui doit rendre compte ». On voit ainsi que la section est un

17Cela reste vrai en 2020 à l'APM : ce qui compte est d'avoir les « leviers de la décisions ». Entretien avec Stanislas Desjonquères du 25 novembre 2020.

18ADL, 5K6(2), Lille 3, 10 janvier 1966.

espace où le dirigeant est défini par ses pairs comme un décideur, c'est-à-dire en tant que responsable, celui qui doit « rendre des comptes ».

Mais ces espaces doivent aussi offrir aux dirigeants une série d'équipements qui les aident dans leur prise de décision. On l'a dit, ces dirigeants appartiennent au secteur du textile, particulièrement touché par les fermetures, transformations, rachats, etc. Le même compte rendu de 1966 signale que « ce genre de décision met le responsable devant sa conscience. Il sera jugé sur les conséquences de sa décision et la non-décision est aussi un cas de conscience grave ». Autrement dit, la question de la responsabilité morale, en particulier face à l'emploi dans leur ville, est considérée comme centrale. En lisant ces comptes rendus de la section Lille 3, qui constituent une source unique sur un groupe de patrons, on voit que le contexte particulier de la crise du textile, liée à l'ouverture des marchés, dans le cadre du Marché commun, crée une anxiété chez ces patrons qui rend la section utile.

L'usage de la méthode des cas, dans plusieurs de ces espaces, nous semble particulièrement intéressante. Cette méthode est en effet précisément pensée pour équiper la prise de décision. L'idée de cette méthode est de « se mettre à la place » du décideur pour apprendre à décider soi-même mais aussi apprendre à discuter de la décision avec d'autres. Cette pédagogie originaire de la Harvard Business School circule entre l'École d'administration aux affaires et le Centre français du patronat chrétien, dans les années 1960. Elle est aussi utilisée dans les sections.

Ainsi, en 1963 et 1964, dans la section de Lille 3-La Madeleine, discute-t-on du « cas Martel ». Ce cas, qui porte sur le rachat d'une entreprise, n'a pas été conservé avec les comptes rendus des sections, mais il a été retrouvé dans

deux autres fonds d'archives. Il s'intitule alors « Pourquoi organiser la profession » et a été utilisé dans le cadre d'un séminaire de doctrine sociale appliquée au CFPC en 1960¹⁹. Un participant à cette séance l'a donc transmis à la section.

Dans ce cas, M. Martel, président d'un syndicat patronal, est confronté en 1953 aux difficultés d'une entreprise, les Établissements Édouard Lampion et fils, dirigée par Jacques Lampion. L'entreprise est dite « en tête des entreprises moyennes », puisqu'elle comprend 400 personnes ; elle fait face à une crise structurelle et on comprend que c'est dans le secteur du textile. Le cas nous met en face de deux décideurs. Le président du syndicat patronal, M. Martel, a pour option de demander une aide économique à l'État pour le secteur, en négociant pour ce faire avec les syndicats ouvriers. Mais il lui faut convaincre les autres. Le directeur de l'entreprise est aussi « acculé à prendre une décision grave » : envisager une aide de l'extérieur, « liquider » son entreprise, mettre en place une reconversion ou vendre à une entreprise étrangère. Les deux hommes doivent donc décider du sort de l'entreprise.

Dans la section, en décembre 1963 et en janvier 1964, les membres sont invités par l'animateur à « devenir M. Martel »²⁰. Le « schéma de solution » proposé par le document du CFPC est particulièrement instructif. On voit à quel point la prise de décision individuelle est valorisée, tant pour le président

19ADL, 5K6(3), Séminaire de doctrine sociale appliquée, « Pourquoi organiser la profession », 16 p. Ce cas se trouve aussi dans les archives de la section (5K6[2]).

20ADL, 5K6(2), Lille 3, 9 décembre 1963.

Martel que pour Jacques Lampion, même si celle-ci doit se prendre à la lumière de la Doctrine sociale de l'Église.

Les sections du CFPC se situent dans la continuité d'autres espaces de formation permanente, notamment l'École d'administration des affaires à qui le mouvement emprunte des documents pédagogiques. Ces différentes organisations aident à faire en sorte que les dirigeants d'entreprise se pensent comme décideurs et agissent comme tels. Dans ces espaces ils sont amenés à apprendre à décider, selon des critères économiques mais aussi moraux. À cet égard la réappropriation de la méthode des cas par les milieux catholiques du Nord intègre la question morale qui est pourtant absente de la méthode d'origine à Harvard, où la pédagogie ne veut pas imposer de « bonne » réponse mais confronter les étudiants à différents choix et à leurs conséquences (Anteby, 2015).

Conclusion

Dans les milieux dirigeants comme dans d'autres milieux, la socialisation au sein de groupes catholiques a nourri la mise en place d'espaces de formation dans le monde des entreprises (Tanguy, 2001, p. 36 ; Vernet, 2018, p. 109). La création de ces organisations prend place dans le cadre de différentes circulations qui ont lieu pendant cette période des années 1950-1970. La première circulation se situe entre le monde des entreprises et le monde universitaire. Certains parcours, comme celui du fondateur belge de l'École d'administration des affaires, le montrent. La deuxième circulation a lieu entre l'Europe et les États-Unis, comme le montre le transfert d'Harvard vers Lille, mais aussi l'installation du Réarmement moral en Suisse. Elle a aussi lieu au sein de l'Europe de l'Ouest, dans un contexte de guerre froide, ici entre la

Belgique, la France et la Suisse. Mais on pourrait aussi citer l'exemple de l'Espagne qui développe un enseignement catholique des affaires à la même période (Puig et Fernandez, 2003).

Les différents espaces que nous avons identifiés offrent des équipements collectifs qui accompagnent la prise de décision des dirigeants et qui pourtant paradoxalement renforcent en même temps la figure du dirigeant solitaire.

La mise en évidence de ces parcours au sein de différentes organisations permet de revisiter l'histoire de ces organisations. Tout d'abord on peut relativiser une approche qui serait centrée uniquement sur une organisation, par exemple le CFPC qui a servi de point d'entrée dans cette recherche. Or la mise en évidence des parcours montre à quel point le CFPC dépend des autres organisations. Ainsi c'est en raison d'un contexte local très particulier que le CFPC se développe dans le nord de la France. De même, c'est sans doute la position prise par la hiérarchie catholique contre le Réarmement moral au milieu des années 1950 qui fait se réorienter une partie des patrons catholiques engagés à Caux vers un engagement local. De plus, le CFPC hérite clairement de modes d'action (les cercles d'études) ou de documents pédagogiques (la méthode des cas) qui viennent d'ailleurs.

Inversement on peut s'interroger sur le rôle de cette multipositionnalité. Pourquoi être présent dans toutes ces organisations hors de l'entreprise ? On pourrait répondre, avec Luc Boltanski, que cette multipositionnalité procure un avantage permettant de tenir « un nombre élevé de positions élevées avec un nombre restreint d'individus » ou alors qu'elle permet à ce patronat de se multiplier en étant présent partout (Boltanski, 1973). On pourrait ajouter que la pluralité d'espaces montre une demande de formation entre pairs qui ne

cesse jamais. Peut-être ont-ils réellement besoin d'espaces de discussion autour de leurs prises de décision. La pluralité d'organisations pourrait signaler à la fois la réussite de ces différentes expériences, qui se succèdent, et leur inutilité, puisqu'il faut sans cesse les reconstruire... Ces espaces semblent à la fois renforcer la figure d'un dirigeant solitaire et offrir des espaces collectifs de discussion de la prise de décision, en dehors de l'entreprise.

La question reste posée de l'influence de ces pratiques sur la gestion des entreprises. Est-ce que le fait de regarder les « marges » de l'entreprise, ici les engagements des patrons dans la Cité, permet de revisiter notre connaissance des entreprises (Segrestin, 2016) ? La réponse est bien entendu complexe et nuancée. Il est vrai que certains patrons signent des accords d'entreprise et tentent des expériences de participation. Le Blan et Cie fait partie des entreprises qui envoient leur personnel se former dans un Centre de perfectionnement des cadres et de promotion ouvrière à Roubaix (Piernas, 2018). Avec les syndicats, la direction signe en 1960 un accord sur les « congés formation » et en 1964 un accord sur l'intéressement du personnel²¹.

On voit aussi les traces d'une réflexivité sur la fonction de direction, qui peut être liée à une activité régulière dans ces groupes. Ainsi Marcel Le Blan commente-t-il un « cas » de reclassement, au sein d'une entreprise de textile, dans un établissement géré par son frère. Étonnamment il avoue dans un courrier secret à un conseiller ecclésiastique qu'il est lui-même critique face à

21« Accord d'entreprise. Établissement Le Blan », *Professions*, 557, 28 septembre 1964.

la manière dont ce reclassement a été fait. La moitié du personnel est licenciée avant le reclassement, critique-t-il, il y a eu une décision unilatérale et autoritaire de la direction et des licenciés dont on ignore le sort. Il est ainsi critique par rapport à la politique menée dans l'entreprise familiale, même s'il refuse toute remise en cause en ce qui concerne les salaires proposés pour le reclassement²².

Cela dit, Marcel Le Blan est lui-même en conflit avec la personne permanente qui anime l'Union régionale du CFPC. Si l'on en croit les archives, il cherche à réduire le salaire de cette personne déjà surmenée²³. Dans ces différents exemples, qu'il faudrait multiplier en examinant les archives des entreprises, on voit que la politique en matière de participation ou d'information ne va pas de pair avec une politique de hausse des salaires.

La prise en compte de la question de la décision est un angle qui nous a permis de mieux comprendre l'engagement de ces patrons dans des espaces de rencontres et de partage d'expérience qui s'inscrivent dans le temps long, au sein des milieux patronaux ou des milieux chrétiens (Trimouille, 1991 ; Weexteen, 1999). Les décisions dont il est question sont difficiles à qualifier. Il nous semble que ce ne sont pas des décisions de routine, mais des décisions « graves » selon les acteurs, mettant en jeu l'avenir de l'entreprise, les relations sociales ou les questions de pouvoir. Les structures hors les murs

22ADL, 4Z(13), « Reclassement du personnel du tissage Lafont à Villeurbanne », 2 novembre 1955 et courrier de M. Le Blan à l'abbé Verscheure, 14 mars 1956. La discussion a probablement lieu dans la section Lille 1 dont l'abbé Verscheure est le conseiller.

23ADL, Dossier 4Z Verscheure. Les échanges de courrier datent de 1967.

offrent à ces patrons des espaces de réflexion, des équipements intellectuels, des outils d'analyse et des moments de confrontation de leur foi à l'épreuve de la société. Ce sont aussi des lieux où ils acceptent de se laisser interpeller sur des questions religieuses ou sociales. Leur engagement dans la Cité, qui est lié à un engagement idéologique ou religieux, semble avoir aussi une utilité dans l'exercice quotidien de leur métier. Mieux, les dimensions religieuse, sociale et économique sont clairement articulées, tout au long de leurs activités hors les murs de leur entreprise.

Bibliographie générale de l'ouvrage

- ABBOTT A., 1988, *The System of professions. An essay on the division of expert labor*, Chicago, University of Chicago Press.
- ABEND G., 2014, *The Moral Background. An inquiry into the history of business ethics*, Princeton-Oxford, Princeton University Press.
- ABEND G., 2018a, « The limits of decision and choice », *Theory and Society*, 47, 6, p. 805-841.
- ABEND G., 2018b, « Outline of a sociology of decisionism », *British Journal of Sociology*, 69, 2, p. 237-264.
- ABEND G., 2019, « Moral decisionism and its discontents », *Journal of the Theory of Social Behaviour*, 49, 1, p. 59-83.
- AKRICH M., 1992, « The De-scription of Technical Objects », in W. BIJKER, J. LAW (eds), *Shaping Technology/Building Society. Studies in Sociotechnical Change*, Cambridge, MIT Press, p. 205-224.
- ALLISON G. T., 1971, *Essence of Decision: Explaining the Cuban Missile Crisis*, Boston, Little, Brown and Company.
- ALLISON G. T., ZELIKOW P. D., 1999, *Essence of decision: explaining the Cuban missile crisis*, New York, Longman.
- ALTER N., 2009, *Donner et prendre. La coopération en entreprise*, Paris, La Découverte.
- ANTEBY M., 2015, *L'École des patrons. Silence et morales d'entreprise à la Business School de Harvard*, Éditions Rue d'Ulm, Paris.

- ARIELY D., 2008, *Predictably Irrational. The Hidden Forces that Shape our Decisions*, New York, Harper Collins.
- ARRIGNON M., 2013, « Choisir son licenciement ? Analyse sociologique des plans de départs “volontaires” dans une multinationale de l’informatique », *SociologieS* [En ligne], mis en ligne le 25 juin 2013, consulté le 9 janvier 2020, URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/4384>.
- ASSEMBLÉE NATIONALE, *Rapport de la mission d’information sur l’incendie d’un site industriel à Rouen*, 12 février 2020.
- ASSEMBLÉE NATIONALE, *Rapport de la mission d’information sur l’Impact, gestion et conséquences dans toutes ses dimensions de l’épidémie de Coronavirus-Covid 19*, 2 décembre 2020.
- AUST J., BERGERON H., 2022, « Repenser le changement institutionnel », dans O. Borraz (dir.), *La société des organisations*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 75-89.
- BACHIMONT J., COGNEAU J., LETOURMY A., 2006, « Pourquoi les médecins généralistes n’observent-ils pas les recommandations de bonnes pratiques cliniques ? Le cas du diabète de type 2 », *Sciences sociales et santé*, 24, 2, p. 75-103.
- BACQUÉ M.-L., REY H., SINTOMER Y., 2005, « La démocratie participative, un nouveau paradigme de l’action publique ? », dans M.-L. BACQUÉ, H. REY, Y. SINTOMER (dir.), *Gestion de proximité et démocratie participative*, Paris, La Découverte, p. 9-46.

- BAKER G., SMITH G., 1998, *The new financial capitalists: Kohlberg Kravis Roberts and the creation of corporate value*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BARBIER C., DELFINI A., DESAGE F., 2022, « Bâtir ou périr ? Les inégales (re)conversions de la bourgeoisie industrielle nordiste dans l'immobilier (1945-1990) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 242, p. 22-45.
- BASTARD B., 2005, « Un échange sans négociation : l'entretien entre médecin et donneur de sang », *Transfusion clinique et biologique*, 12, 5, p. 391-398.
- BASTARD B., 2006, « Donner son sang : un droit individuel ou l'exercice d'une responsabilité sociale ? Débat sur la place du donneur dans la transfusion », *Transfusion clinique et biologique*, 13, 3, p. 215-225.
- BASZANGER I., 2000, « Entre traitement de la dernière chance et palliatif pur : les frontières invisibles des innovations thérapeutiques », *Sciences sociales et santé*, 18, 2, p. 67-93.
- BASZANGER I., 2012, « One more chemo or one too many? Defining the limits of treatment and innovation in medical oncology », *Social Science & medicine*, 75, 5, p. 864-872.
- BATTIAU M., 1976, *Les industries textiles de la région Nord Pas-de-Calais. Étude d'une concentration géographique d'entreprises et de sa remise en cause*, thèse de doctorat d'État de géographie, volume 1, Université de Haute Bretagne.
- BEAUJOLIN-BELLET R., LERAIS F., PAUCARD D., 2012, « Les modes de gestion des restructurations : quoi de neuf ? », *La Revue de l'Ires*, 72, 1, p. 3-28.

- BEHAGEL L., CRÉPON B., LE BARBANCHON T., 2015, « Unintended effects of anonymous resumes », *American Economic Journal: Applied Economics*, 7, 3, p. 1-27.
- BÉLIARD A., BILAND É., 2008, « Enquêter à partir de dossiers personnels. Une ethnographie des relations entre institutions et individus », *Genèses*, 70, p. 106-119.
- BÉLIARD A., DAMAMME A., EIDELIMAN J.-S., MOREAU D., 2015, « “C’est pour son bien”. La décision pour autrui comme enjeu micro-politique », *Sciences Sociales et Santé*, 33, 3, p. 5-14.
- BENAMOUGIG D., BESANÇON J., 2005, « Administrer un monde incertain : les nouvelles bureaucraties techniques. Le cas des agences sanitaires en France », *Sociologie du travail*, 47, 3, p. 301-322.
- BÉNICHOU S., 2011, *Le droit à la non-discrimination « raciale ». Instruments juridiques et politiques publiques*, thèse de doctorat mention droit public, Université Paris Ouest Nanterre La Défense.
- BÉRARD Y., CRESPIN R. (dir.), 2010, *Aux frontières de l’expertise. Dialogues entre savoirs et pouvoirs*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- BERENI L., EPSTEIN R., 2015, *Instrumenter la lutte contre la discrimination : Le « Label diversité » dans les collectivités territoriales*, Rapport à l’ARDIS.
- BERG M., HORSTMAN K., PLASS S., VAN HEUSDEN M., 2000, « Guidelines, Professionals and the Production of Objectivity: Standardisation and the Professionalism of Insurance Medicine », *Sociology of Health & Illness*, 22, 6, p. 765-791.

- BERGERON H., 2018, *Entrepreneuriat institutionnel et structures sociales*, Paris, mémoire inédit pour l'Habilitation à diriger les recherches en sociologie, Sciences Po.
- BERGERON H., CASTEL P., 2010, « Captation, appariement, réseau : une logique professionnelle d'organisation des soins », *Sociologie du Travail*, 52, 4, p. 441-460.
- BERGERON H., CASTEL P., 2016, « Les habits neufs du néo-institutionnalisme ? La redécouverte de l'ordre mésologique et de l'agency », *L'Année sociologique*, 66, 1, p. 31-72.
- BERGERON H., CASTEL P., HAURAY B., 2015, « Evidence-based medicine », in E. Henry, C. Gilbert, J.-N. Jouzel, P. Marichalar (dir.), *Dictionnaire critique de l'expertise*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 140-148.
- BERGERON H., BORRAZ O., CASTEL P., DEDIEU F., 2020, *Covid 19 : une crise organisationnelle*, Paris, Presses de Sciences Po.
- BERGERON H., CASTEL P., DUBUISSON-QUELLIER S., ET AL., 2018, *Le biais comportementaliste*, Paris, Presses de Sciences Po.
- BERNOUX P., 1974, *Les nouveaux patrons. Le Centre des Jeunes Dirigeants d'entreprise*, Paris, Éd. Économie et Humanisme/Les Éditions ouvrières.
- BERRY E., NELSON R. L., NIELSEN L. B., 2017, *Rights on trial. How Workplace Discrimination Law Perpetuates Inequality*, Chicago, The University of Chicago Press.
- BERTRAND M., CHUGH D., MULLAINATHAN S., 2005, « New approaches to discrimination. Implicit Discrimination », *American Economic Review*, 95, 2, p. 94-98.

- BESSONE M., URFALINO P. (dir.), 2017, « Dossier : Entités collectives », *Raisons politiques*, 66.
- BEZÈS P., DEMAZIÈRE D., LE BIANIC T. *et al.*, 2011, « New Public Management et professions dans l'État : au-delà des oppositions, quelles recompositions ? », *Sociologie du travail*, 53, 3, p. 293-348.
- BLACK R. C., OWENS R. J., 2016, « Courting the President: How Circuit Court Judges Alter Their Behavior for Promotion to the Supreme Court », *American Journal of Political Science*, 60, 1, p. 30-43.
- BLONDIAUX L., 2005, « L'idée de démocratie participative : enjeux, impensés et questions récurrentes », dans M.-L. BACQUÉ, H. REY, Y. SINTOMER (dir.), *Gestion de proximité et démocratie participative*, Paris, La Découverte, p. 119-137.
- BLONDIAUX L., MANIN B. (dir.), 2021, *Le tournant délibératif de la démocratie*, Paris, Presses de Sciences Po.
- BLONDIAUX L., SINTOMER Y., 2002, « L'impératif délibératif », *Politix*, 15, 57, p. 17-35.
- BOLANDER P., SANDBERG J., 2013, « How employee selection decisions are made in practice », *Organization studies*, 34, 3, p. 285-311.
- BOLTANSKI L., 1973, « L'espace positionnel : multiplicité des positions institutionnelles et habitus de classe », *Revue française de sociologie*, 1, p. 3-26.
- BOLTANSKI L., THÉVENOT L., 1991, *De la justification : les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.

- BONTE J., 2002, *Patrons textiles. Un siècle de conduite des entreprises textiles à Roubaix-Tourcoing 1900-2000*, La Voix du Nord, Lille.
- BONVIN A., 2021, *Conservatisme, Corporatisme et Christianisme. Le mouvement international du Réarmement moral (1961-2001). Circulations et Conversions d'un Cercle utopiste*, thèse de doctorat d'histoire, Université de Fribourg.
- BORELLE C., 2015, « Chapitre 6. Qualifier des cas, produire concrètement des droits », dans P.-Y BAUDOT., A. REVILLARD (dir.), *L'État des droits*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 211-244.
- BORRAZ O., 2008, *Les politiques du risque*, Paris, Presses de Sciences Po.
- BORRAZ O., CABANE L., 2017, « States of crisis », in D. KING, P. LE GALÈS (eds), *Reconfiguring European States in Crisis*, New York, Oxford University Press, p. 394-412.
- BORRAZ O., GILBERT C., 2008, « Quand l'État prend des risques » dans O. BORRAZ, V. GUIRAUDON (dir.), *Politiques publiques 1. La France dans la gouvernance européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 337-357.
- BORRAZ O., GISQUET E., 2019, « L'extension du domaine de la crise ? Les exercices de gestion de crise dans la gouvernance de la filière nucléaire française », *Critique Internationale*, 85, p. 43-61.
- BOSK C. L., PEDERSEN K. Z., 2019, « Blind spots in the science of safety », *The Lancet*, 393, 10175, p. 978-979.
- BOSK C. L., FRADER J., 1980, « The impact of place of decision-making on medical decisions », *Proceedings of the Annual Symposium on Computer Application in Medical Care*, 2, p. 1326.

- BOSSU B., 2014, *Les discriminations dans les relations de travail devant les cours d'appel. La réalisation contentieuse d'un droit fondamental*, Rapport pour la Mission de recherche Droit et Justice.
- BOUDÈS T., CADIN L., PRALONG J., 2008, « La carrière dans la lorgnette du CV », *5^e journée d'étude sur les carrières, « Carrières et contextes »*, Lyon, 22-23 mai.
- BOULAT R., 2011, « Jacques Warnier, itinéraire d'un patron corporatiste des années 1930-1950 », in O. Dard (dir.), *Le siècle du corporatisme. Le corporatisme dans l'aire francophone au XX^e siècle*, Berne, Peter Lang, p. 94-118.
- BOURDIEU E., 1998, *Savoir faire. Contribution à une théorie dispositionnelle de l'action*, Paris, Le Seuil.
- BOURGEOIS C., BUREAU M.-C., 2013, « Des bureaux de bienfaisance aux "magistratures sociales" : évolutions et configurations des dispositifs d'attribution des droits sociaux », dans L. LIMA (dir.), *L'expertise sur autrui. L'individualisation des politiques sociales entre droit et jugements*, Bruxelles, Peter Lang.
- BOURGEOIS C., PÉLISSE J., RIST B., 2013, « Co-production, controverse, contestation. Quels modèles d'interactions entre usagers et experts dans les magistratures sociales ? », dans L. LIMA (dir.), *L'expertise sur autrui. L'individualisation des politiques sociales entre droit et jugements*, Bruxelles, Peter Lang, p. 197-216.
- BOURGUIGNON R., GARAUDEL P., 2012, « Les départs volontaires comme mode de sélection des salariés licenciés : des risques à maîtriser », *La Revue de l'Ires*, 72, 1, p. 91-114.

- BOURGUIGNON R., GARAUDEL P., 2015, « L'appropriation de la règle du droit : impératif de sauvegarde de l'emploi et dispositifs de départs volontaires », *@GRH*, 16, 3, p. 41-62.
- BOURGUIGNON R., GUYONCARCH M., 2010, *La gestion des plans de restructuration en temps de crise. Bilan des activités d'expertise du cabinet Syndex*, rapport de recherche Syndex/Chaire MAI de l'IAE Paris-Sorbonne.
- BOURRET P., 2005, « BRCA Patients and Clinical Collectives: New Configurations of Action in Cancer Genetics Practices », *Social Studies of Science*, 35, 1, p. 41-68.
- BRUCH E., FEINBERG F., 2017, « Decision-Making Processes in Social Contexts », *Annual Review of Sociology*, 43, p. 207-227.
- BRUNSSON N., 1985, *The Irrational Organization: Irrationality as a Basis for Organizational Action and Change*, Chichester, John Wiley & Sons Inc.
- BRUNSSON N., 1989, *The Organization of Hypocrisy: Talk, Decisions, and Actions in Organizations*, Chichester, John Wiley & Sons Inc.
- BURNIER F., PERQUIÉ B., 2007, « Test de discrimination et preuve pénale », *Horizons stratégiques*, 5, p. 60-67.
- BURT R., 1995, *Structural Holes: The Social Structure of Competition*, Cambridge, Harvard University Press.
- CABANA M. D., RAND C. S., POWE N. R. *et al.*, 1999, « Why don't physicians follow clinical practice guidelines? A framework for improvement », *Journal of the American Medical Association*, 282, 15, p. 1458-1465.

- CAILLÉ A., GRESY J.-E., 2014, *La Révolution du don. Le management repensé*, Paris, Le Seuil.
- CALLON M., 1986, « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'Année sociologique*, 36, p. 169-208.
- CALLON M., LASCOUMES P., BARTHE Y., 2001, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Le Seuil.
- CAMBROSIO A., KEATING P., SCHLICH T., WEISZ G., 2009, « Biomedical Conventions and Regulatory Objectivity: A Few Introductory Remarks », *Social Studies of Science*, 39, 5, p. 189-199.
- CASTEL P., 2008, « La gestion de l'incertitude médicale : approche collective et contrôle latéral en cancérologie », *Sciences sociales et Santé*, 26, 1, p. 9-32.
- CASTEL P., CHESSEL M.-E. (dir.), 2019a, *Revisiter la décision dans les organisations, Entreprises et histoire*, 97.
- CASTEL P., CHESSEL M.-E., 2019b, « La décision toujours en question », *Entreprises et histoire*, 97, p. 7-22.
- CASTEL P., FRIEDBERG E., 2010, « Institutional Change as an Interactive Process. The Case of the Modernization of the French Cancer Centers », *Organization Science*, 21, 2, p. 311-330.
- CASTEL P., MERLE I., 2002, « Quand les normes de pratiques deviennent une ressource pour les médecins », *Sociologie du travail*, 44, 3, p. 337-355.

- CASTEL P., ROBELET M., 2009, « Comment rationaliser sans standardiser la médecine ? Production et usages des recommandations de pratiques cliniques », *Journal d'économie médicale*, 27, 3, p. 98-115.
- CASTEL P., TASSY L., LURKIN A. *et al.*, 2012, « Multidisciplinary and medical decision, impact for patients with cancer », *Electronic journal of oncology*, 99, 4, p. 34-42.
- CEDIEY E., FORONI F., GARNER H., 2008, « Discriminations à l'embauche fondées sur l'origine à l'encontre des jeunes Français(es) peu qualifié(s). Une enquête nationale par tests de discrimination ou testing », *Premières informations, Premières Synthèses*, 06.3, Dares.
- CHALLE L., CHAREYRON S., L'HORTY Y., PETIT P. (2020), « Discrimination dans le recrutement des grandes entreprises : une approche multicanal », *Rapport de recherche n° 2020-01 du TEPP*.
- CHAMPY F., 2012, *La sociologie des professions*, Paris, PUF.
- CHARBONNEAU J., TRAN N. (dir.), 2012, *Les enjeux du don de sang dans le monde*, Paris, Presses de l'EHESP.
- CHARBONNEAU J., SMITH A. (eds), 2016, *Giving blood: The institutional making of altruism*, New York, Routledge.
- CHATRIOT A., 2012, « La réforme de l'entreprise. Du contrôle ouvrier à l'échec du projet modernisateur », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 114, p. 183-197.
- CHAUVEAU S., 2004, « De la transfusion à l'industrie : Une histoire des produits sanguins en France (1950-fin des années 1970) », *Entreprises et histoire*, 36, p. 103-119.

- CHEIT R. E., GERSEN J. E., 2000, « When Businesses Sue Each Other: An Empirical Study of State Court Litigation », *Law & Social Inquiry*, 25, p. 789-816.
- CHÉRAIN A., DEMAZIÈRE D., 1992, « Une réduction d'effectif basée sur le volontariat : le cas d'une banque », *Formation Emploi*, 37, p. 26-40.
- CHESEL M.-E., 2017, « Le patronat chrétien et la formation des chefs d'entreprise en France (années 1940-années 1970) », in J.-P. BARRIÈRE, R. BOULAT, A. CHATRIOT, P. LAMARD, J.-M. MINOVEZ (dir.), *Les trames de l'histoire : entreprises, territoires, consommations, institutions. Mélanges en l'honneur de Jean-Claude Daumas*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 129-141.
- CHESEL M.-E., 2020, « La formation des dirigeants d'entreprise en question : la diffusion de la "méthode des cas" américaine (Lille, années 1950) », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 4, p. 31-62.
- CHESEL M.-E., De BREMOND D'ARS N., GRELON A., 2018, *L'Entreprise et l'Évangile. Une histoire des patrons chrétiens*, Paris, Presses de Sciences Po.
- CLAVETTE S., 2006, *Participation des travailleurs et réforme de l'entreprise*, Laval, Presses universitaires de Laval.
- COHEN M. D., MARCH J. G., OLSEN J. P., 1972, « The Garbage-Can Model of Organizational Choice », *Administrative Science Quarterly*, 17, 1, p. 1-25.
- COHEN Y., 2013, *Le siècle des chefs. Une histoire transnationale du commandement et de l'autorité (1890-1940)*, Paris, Éditions Amsterdam.
- COLLECTIF DEGEYTER, 2017, *Sociologie de Lille*, Paris, La Découverte.
- COLLI A., 2016, *Une histoire des entreprises familiales, 1850-2000*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.

COMTE B., 1991, *Une utopie combattante : l'École des cadres d'Uriage 1940-1942*, Paris, Fayard.

Conseil général de l'économie, Inspection générale de l'administration, Inspection générale des affaires sociales, Conseil général de l'environnement et du développement durable et Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux, *Retour d'expérience après l'incendie d'un site industriel à Rouen en septembre 2019. Analyse et propositions sur la gestion de crise*, mai 2020.

COUTANT H., 2019, « Et le ministre approuva l'union. Histoire de la décision de fusion entre Sagem et Snecma (2005) », *Entreprises et histoire*, 97, p. 23-39.

CRESPIN R., 2016, « Critiques et formes de résistance d'une médecine sous influence. Les médecins du don face à la rationalisation de leurs pratiques », *Sciences sociales et santé*, 34, 4, p. 45-69.

CRESPIN R., LASCOURMES P., 2000, « Régulation de la carrière d'un instrument de santé. Les parcours de l'usage du test du VIH dans l'emploi en France et aux États-Unis », *Sociologie du travail*, 42,1, p. 133-157.

CROZE (DE) F., 1903, *La Martinique. Catastrophe de Saint-Pierre*, Éditions du 20^e siècle.

CROZIER M., FRIEDBERG E., 1977, *L'acteur et le système*, Paris, Le Seuil.

DAHOU G., POUPONNEAU F., SIMÉANT-GERMANOS J. (DIR.), 2022, *Entrer en guerre au Mali. Lutte politique et bureaucratique autour de l'intervention française*, Paris, Éditions de la rue d'Ulm.

- DANIC B., 2003, « La sélection des donneurs de sang et la sécurité transfusionnelle », *Revue française des laboratoires*, 355, p. 29-32.
- DANIC B., BEAUPLÉ A., 2000, « Rôle du médecin du don », *Transfusion clinique et biologique*, 7, p. 84-87.
- DANIC B., PELLETIER B., 2013, « Quelle place pour les médecins en collecte ? », *Transfusion clinique et biologique*, 20, 2, p. 115-117.
- DAUBAS-LETOURNEUX V., 2012, « Parcours d'accidentés du travail : parcours accidentés ? Inscription biographique des accidents du travail dans les parcours et (in)visibilités produites », dans A. THEBAUD-MONY, V. DAUBAS-LETOURNEUX, N. FRIGUL, P. JOBIN (dir.), *Santé au travail : approches critiques*, Paris, La Découverte, p. 185-203.
- DAUMAS J.-C., 2004, *Les territoires de la laine. Histoire de l'industrie lainière en France au XIX^e siècle*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- DAUMAS J.-C., 2012, « Les dirigeants des entreprises familiales en France, 1970-2010. Recrutement, gouvernance, gestion et performances », *Vingtième siècle*, 114, p. 33-51.
- DAUMAS J.-C., CHATRIOT A., FRABOULET D., FRIDENSON P., JOLY H. (dir.), 2010, *Dictionnaire historique des patrons français*, Paris, Flammarion.
- DAVID A., 2002, « Décision, conception et recherche en sciences de gestion », *Revue française de gestion*, 139, 3-4, p. 173-185.
- DAVID P., FORAY D., 2002, « Une introduction à l'économie et à la société du savoir », *Revue internationale des sciences sociales*, 171, p. 13-28.

- DAVIS G. F., GREVE H. R., 1997, « Corporate elite networks and governance changes in the 1980s », *American Journal of Sociology*, 103, 1, p. 1-37.
- DEARBORN D. C., SIMON H. A., 1958, « Selective Perception: A Note on the Departmental Identifications of Executives », *Sociometry*, 21, 2, p. 140.
- DEDIEU F., 2013, *Une catastrophe ordinaire : la tempête du 27 décembre 1999*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- DELROISSE S., HERMAN G., YZERBYT V., 2012, « La justification au cœur de la discrimination : vers une articulation des processus motivationnels et cognitifs », *Revue internationale de psychologie sociale*, 25, 2, p. 73-96.
- DEMAZIÈRE D., 2002, « “Chômeurs âgés” et “chômeurs trop vieux”, articulation des catégories gestionnaires et interprétatives », *Sociétés contemporaines*, 4, 48, p. 109-130.
- DEMONQUE M., EICHENBERGER J.-Y., 1968, *La participation*, Paris, Éditions France-Empire.
- DENIS J., 2007, « La prescription ordinaire. Circulation et énonciation des règles au travail », *Sociologie du Travail*, 49, 4, p. 496-513.
- DERBEZ B., HAGÈGE M., 2022, « “Est-ce que tu ferais ça à ta mère ?” Délibération, standardisation et décision médicale en réunion de concertation pluridisciplinaire de cancérologie », *Sciences Sociales et Santé*, 40, 2, p. 5-29.
- DESRUMAUX P., 2005, « Informations normatives et stéréotypiques : effets de l’internalité/externalité, du genre, de l’apparence physique et du type hiérarchique et sexuel du poste sur les décisions de recrutement », *Revue internationale de psychologie sociale*, 18, 4, p. 165-199.

- DIMAGGIO P. J., POWELL W. W., 1983, « The Iron Cage Revisited: Institutional Isomorphism and Collective Rationality in Organizational Fields », *American Sociological Review*, 48, 2, p. 147-160.
- DOBBIN F., 2009, *Inventing Equal Opportunity*, Princeton, Princeton University Press.
- DODIER N., 1993a, *L'expertise médicale. Essai de sociologie sur l'exercice du jugement*, Paris, Métailié.
- DODIER N., 1993b, « Les appuis conventionnels de l'action. Éléments de pragmatique sociologique », *Réseaux. Communication – Technologie – Société*, 11, 62, p. 63-85.
- DODIER N., 2007, « Les mutations politiques du monde médical. L'objectivité des spécialistes et l'autonomie des patients », dans V. TOURNAY (dir.), *La gouvernance des innovations médicales*, Paris, PUF, p. 127-154.
- DODIER, N., 2003, *Leçons politiques de l'épidémie de sida*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- DODIER N., BARBOT J., 2016, « La force des dispositifs », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 71, 2, p. 421-450.
- DUBOIS V., 2012, « Ethnographier l'action publique », *Gouvernement et action publique*, 1, 1, p. 83-101.
- DUBOIS V., 2015, *La vie au guichet. L'administration de la misère*, Paris, Le Seuil.
- DUBUISSON-QUELLIER S. (dir.), 2016, *Gouverner les conduites*, Paris, Presses de Sciences Po.

- DUGUET E., LEANDRI N., L'HORTY Y., PETIT P., 2009, « Les facteurs de discrimination à l'embauche pour les serveurs en Ile de France : résultats d'un testing », *Premières informations, Premières Synthèses*, 40.1, Dares.
- DULONG D. GAÏTI B., 2021, « Avec le Covid-19, La présidentialisation de la V^e République a pris une forme radicale », *Le Monde*, 29 janvier.
- DUMEZ H., RENOU S., 2020, *How Business Organizes Collectively. An Inquiry on Trade Associations and Other Meta Organizations*, Cheltenham, Edward Elgar.
- DUMORTIER T., 2016, « L'appréhension juridictionnelle des discriminations dans la fonction publique », in T. GRÜNDER, J.-M. THOUVENIN (dir.), *La lutte contre les discriminations à l'épreuve de son effectivité. Les obstacles à la reconnaissance juridique des discriminations*, Rapport à la Mission Droit et Justice, p. 349-361.
- DUMORTIER J., 1975, *Une page d'histoire sociale. Le syndicat patronal textile de Roubaix-Tourcoing de 1942 à 1972*, Lille, Morel et Corduant.
- DUPRAT L., 2021, *Soigner les personnes âgées : pour une sociologie de la prescription médicale*, thèse de doctorat de sociologie, EHESS.
- DURIEZ B., 1990, « La bourgeoisie répertoriée : le livre des familles du Nord », *Ethnologie française*, 1, p. 71-84.
- EBERHART J., 2021, « Antalgiques et psychotropes : si loin... si proches ? Des antidouleurs qui se spécialisent aux généralistes qui les prescrivent. Intérêts et limites de l'ambiguïté pharmaceutique », *Douleurs : Évaluation – Diagnostic – Traitement*, 22, 5, p. 236-244.

- EDER A., GOLDMAN M., ROSSMANN S. *et al.*, 2009, « Selection criteria to protect the blood donor in North America and Europe: past (dogma), present (evidence), and future (hemovigilance) », *Transfusion Medicine Reviews*, 23, 3, 205-220.
- EDO A., JACQUEMET N., YANNELIS C., 2019, « Language Skills and Homophilous Hiring Discrimination: Evidence from Gender- and Racially-Differentiated Applications », *Review of Economics of the Household*, 17, 1, p. 349-376.
- EHRMANN H. W., 1959, *La politique du patronat français 1936-1955*, Paris, Armand Colin.
- ERMAKOFF I., 2018, « La microhistoire au prisme de l'exception », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, 139, p. 193-211.
- EWALD F., 2014, *L'État providence*, Paris, Grasset.
- EYMARD-DUVERNAY F., MARCHAL E., 1997, *Façons de recruter : le jugement des compétences sur le marché du travail*, Paris, Métailié.
- EYMERI-DOUZANS J.-M., 2021, « Prise de décision », in S. Jacob, N. Schiffino (dir.), *Politiques publiques. Fondements et prospective pour l'analyse de l'action publique*, Bruxelles, Bruylant, p. 117-194.
- FALCONI A. M., GUENFOUD K., LAZEGA E., *et al.*, 2005, « Le Contrôle social du monde des affaires : une étude institutionnelle », *L'Année sociologique*, 55, p. 451-484.
- FAINZANG S., 2001, *Médicaments et société : le patient, le médecin et l'ordonnance*, Paris, PUF.
- FAINZANG S., 2002, « Les médicaments : des prescriptions aux usages », introduction au dossier, *Sciences Sociales et Santé*, 20, 1, p. 5-11.

- FAURE A., N'DOBO A., 2012, « Double avantage ou double peine ? Les effets de l'âge et du sexe des candidats sur les attitudes évaluatives et discursives des évaluateurs en situation de recrutement », *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, 2, 94, p. 285-316.
- FAVENNEC-HÉRY F., 2011, « Les plans de départ volontaire », *Droit social*, 700, 6, p. 622-631.
- FIELD M. J., LOHR K. N. (eds), 1990, *Clinical Practice Guidelines: Directions for a New Program*, Washington, DC, National Academy Press.
- FILLION E., 2005, « Que font les scandales ? », *Politix*, 3, 71, p. 191-214.
- FLIGSTEIN N., 1990, *The Transformation of Corporate Control*, Cambridge, Harvard University Press.
- FLIGSTEIN, N., 2000, « The spread of the multidivisional form among large firms, 1919-1979 », In J. A. C. BAUM, F. DOBBIN (eds), *Economics Meets Sociology in Strategic Management*, Bingley, Emerald, p. 55-78.
- FONTAINE M. et VIGNA X., 2019, « La désindustrialisation, une histoire en cours », *20 & 21. Revue d'histoire*, 144, p. 2-17.
- FOUREAULT F., 2016, « Collaborateur ou concurrent ? Multinationales et frontières organisationnelles », dans P. CASTEL P., L. HÉNAUT., E. MARCHAL (dir.), *Faire la concurrence*, Paris, Presse des Mines, p. 139-155.
- FOUREAULT F., 2018, « Un PDG détrôné par la finance ? Financiarisation et circulation du pouvoir de direction », *Terrains & travaux*, 2, 33, p. 101-126.

- FRABOULET D., 2007, *Quand les patrons s'organisent. Stratégies et pratiques de l'Union des industries métallurgiques et minières*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- FRABOULET D., DRUELLE-KORN C., VERNUS P. (dir.), 2013, *Les organisations patronales et la sphère publique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- FRANÇOIS P., LEMERCIER C., 2017, « Entreprises et dirigeants familiaux. Quelles spécificités parmi les plus grandes entreprises françaises cotées ? (années 1950-années 2000) », in J.-P. BARRIÈRE, R. BOULAT, A. CHATRIOT, P. LAMARD, J.-M. MINOVEZ (dir.), *Les trames de l'histoire. Entreprises, territoires, consommations, institutions. Mélanges en l'honneur de Jean-Claude Daumas*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 55-63.
- FREELAND R. F., 2005, *The Struggle for Control of the Modern Corporation: Organizational Change at General Motors, 1924-1970*, Cambridge, Cambridge University Press.
- FRIDENSON P., 2020, « La quête d'une formation à l'entreprise des cadres supérieurs depuis 1930 », in K. LEVILLAIN, B. SEGRESTIN, A. HATCHUEL, S. VERNAC (dir.), *Entreprises, responsabilités et civilisation. Vers un nouveau cycle du développement durable*, Paris, Presses des Mines, p. 297-326.
- FRIDENSON P., KIKKAWA T. (dir.), 2017, *Ethical Capitalism. Shibusawa Eiichi and Business Leadership in Global Perspective*, Toronto, University of Toronto Press.
- FRIEDBERG E., 1993, *Le pouvoir et la règle*, Paris, Le Seuil.

- FRIEDBERG E., 2000, « Comment lire les décisions », *Culture et Conflits*, 36, p. 151-164.
- FROUIN J.-Y., 2015, « La lutte contre les discriminations et l'emploi », *Colloque 10 ans de droit de la non-discrimination*, p. 37-48. <https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/colloque-10ans-droits-discr.pdf> (consulté le 25 janvier 2023).
- GABORIAU M., 2020, « De la fabrication de la preuve à la décision. Reconnaissance, droit et usage de la maladie professionnelle dans la fonction publique territoriale », in C. CAVALIN, E. HENRY, J.-N. JOUZEL, J. PELISSE (dir.), *Cent ans de sous-reconnaissance des maladies professionnelles*, Paris, Presses des Mines, p. 235-253.
- GABORIAU M., 2021, *L'inaptitude au travail comme dispositif. De la production institutionnelle aux jugements en situation : le cas de la ville de Paris*, thèse de doctorat en sociologie, Institut d'études politiques de Paris.
- GENIEYS W., 2020, *Gouverner à l'abri des regards. La réussite de l'Obamacare*, Paris, Presses de Sciences Po.
- GILBERT C., HENRY E., 2012, « La définition des problèmes publics : entre publicité et discrétion », *Revue française de sociologie*, 53, 1, p. 35-59.
- GOURGUES G., 2013, *Les politiques de démocratie participative*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- GRELON A., 2003, « La naissance des instituts industriels catholiques : le rôle pionnier du Nord de la France (1885-1914) », in M.-E. CHESSEL, B. DUMONS (dir.), *Catholicisme et modernisation de la société française (1890-1960)*, Lyon, Cahiers du Centre Pierre Léon, 2, p. 87-114.

- GRÉMION C., 1979, *Profession : décideurs. Pouvoir des hauts fonctionnaires et réforme de l'État*, Paris, Gauthier-Villars.
- GUÉROULT A., LAMOTTE H., MARAIS (du) B., 1993, *Les garanties et le crédit aux entreprises*, Rapport du Conseil national du crédit, Paris, Éditions de la Banque de France.
- GUIOMARD F., 2000, *La justification des mesures de gestion du personnel. Essai sur le contrôle du pouvoir de l'employeur*, thèse de doctorat de droit, Université Paris X-Nanterre.
- GUIOMARD F., SERVERIN E., 2013, *Des revendications des salariés en matière de discrimination et d'égalité. Les enseignements d'un échantillon d'arrêts extrait de la base JRICA (2007-2010)*, Rapport à la Mission de recherche Droit et Justice.
- HAFFERTY F. W., LIGHT D. W., 1995, « Professional Dynamics and the Changing Nature of Medical Work », *Journal of Health and Social Behavior*, 35, p. 132-153.
- HALPERN C., 2019, « La décision », in L. BOUSSAGUET, S. JACQUOT, P. RAVINET (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 199-206.
- HALPERN C., LASCOUMES P., LE GALÈS P. (dir.), 2014, *L'instrumentation de l'action publique*, Paris, Presses de Sciences Po.
- HAMILTON KRIEGER L., 2008, « Un problème de catégories : Stéréotypes et lutte contre les discriminations », *French-American Foundation*, Sciences Po.
- HARRISON S., 1998, « The Politics of Evidence-Based Medicine in the UK », *Policy and Politics*, 26, 1, p. 15-32.

- HASSENTEUFEL P., 2008, *Sociologie politique : l'action publique*, Paris, Armand Colin.
- HAURAY B., BOULLIER H., GAUDILLIÈRE J.-P., MICHEL H. (eds), 2021, *Conflict of interest and medicine. Knowledge, practices, and mobilizations*, Routledge, London.
- HECKMAN J., 1998, « Detecting Discrimination », *Journal of Economic Perspectives*, 12, 2, p. 101-116.
- HENCKES N., 2020, « Nous assistons à une véritable faillite de notre démocratie sanitaire », *Le Monde*, 27 mars.
- HENNION A., VIDAL-NAQUET P. A., 2015, « “Enfermer Maman !” Épreuves et arrangements : le care comme éthique de situation », *Sciences sociales et santé*, 33, 3, p. 65-90.
- HERMITTE M.-A., 1996, *Le sang et le droit : essai sur la transfusion sanguine*, Paris, Le Seuil.
- HIDRI NEY O., REMICHI Y., 2015, « Privé versus Public. Le poids des apparences dans le recrutement du personnel d'accueil », *La nouvelle revue du travail*, 7, <https://doi.org/10.4000/nrt.2398> (consulté le 25 janvier 2023).
- HIRSCH E., 2021, *Une démocratie confinée. L'éthique quoi qu'il en coûte*, Toulouse, Érès.
- HODGKINSON G. P., STARBUCK W. H., 2008, « Organizational Decision Making: Mapping Terrains on Different Planets », in G. P. HODGKINSON, W. H. STARBUCK (eds), *The Oxford Handbook of Organizational Decision Making*, p. 1-31.

- HOLLANDTS X., 2009, « La gestion participative, une utopie réalisée ? L'expérience d'Alexandre Dubois aux aciéries de Bonpertuis », *Revue internationale de l'économie sociale*, 313, p. 86-98.
- IRONDELLE B., 2011, *La réforme des armées en France. Sociologie de la décision*, Paris, Presses de Sciences Po.
- JAMOUS H., 1969, *Sociologie de la décision : la réforme des études médicales et des structures hospitalières*, Paris, CNRS Éditions.
- JIANG FU, L., 2021, *Le phénomène rushang : une étude du renouveau confucéen dans le milieu entrepreneurial en Chine contemporaine*, thèse de doctorat en Histoire et sciences sociales de l'Asie, Université de Paris.
- JONES B. D., 1999, « Bounded Rationality », *Annual Review of Political Science*, 2, p. 297-321.
- JOUZEL J.-N., PRETE G., 2014, « Devenir victime des pesticides. Le recours au droit et ses effets sur la mobilisation des agriculteurs phyto-victimes », *Sociologie du Travail*, 56, 4, p. 435-453.
- JUGNOT S., 2019, « Les inégalités se mesurent, les discriminations se constatent », *La revue de l'Ires*, 98, p. 3-28.
- KAHNEMAN D., 2012, *Système 1/Système 2. Les deux vitesses de la pensée*, Paris, Flammarion.
- KAHNEMAN D., SIBONY O., SUNSTEIN C., 2021, *Noise. Pourquoi nous faisons des erreurs de jugement et comment les éviter*, Paris, Odile Jacob.
- KEATING P., CAMBROSIO A., 2012, *Cancer on Trial. Oncology as a New Style of Practice*, Chicago, University of Chicago Press.

- KNAAPEN L., 2013, « Being “evidence-based” in the absence of evidence: The management of non-evidence in guideline development », *Social Studies of Science*, 43, 5, 2013, p. 681-706.
- KNAAPEN L., CAZENEUVE H., CAMBROSIO A. *et al.*, 2010, « Pragmatic evidence and textual arrangements: a case study of French clinical cancer guidelines », *Social Science & Medicine*, 71, 4, p. 685-692.
- LABERON S., RIPON A., 1998, « La prise de décision en situation de recrutement : entre rationalité et rationalisation », in M. Audet et J-L Bergeron (dir.), *Pratiques de gestion des ressources humaines*, Paris, Éd. Continents, p. 15-24.
- LAHIRE B., 1998, *L’homme pluriel. Les ressorts de l’action*, Paris, Nathan.
- LAHIRE B., 2002, *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles*, Paris, Nathan.
- LAKOFF A., 2007, « Preparing for the next emergency », *Public culture*, 19, 2, p. 247-271.
- LAMOREAUX N. R., 2001, « Reframing the Past: Thoughts about Business Leadership and Decision Making under Uncertainty », *Enterprise & Society*, 2, 4, p. 632-659.
- LANCELEVÉE C., MOREAU D., NOUGUEZ E., TARTOUR T., 2022, « Quand le pharmacien s’intéresse à la clinique : savoirs, coordination et responsabilité dans les activités de prescription », in T. DENISE, S. DIVAY, M. DOS SANTOS, C. FOURNIER, L. GIRARD, A. LUNEAU (dir.), *Pratiques de coopération en santé. Regards sociologiques*, Paris, Éditions de l’IRDES, p. 252-261.

- LANCELEVÉE C., MOREAU D., NOUGUEZ E., TARTOUR T., 2024, « S'imposer sans s'opposer : diplomatie à la frontière dans le déploiement de la pharmacie clinique en psychiatrie », *Sociologie du travail*, sous presse.
- LANGÉARD C., MINGUET G., 2018, « Généalogie des bonnes pratiques d'hygiène : déclinaisons locales et travail d'accord dans le cas de la mucoviscidose », *Sciences sociales et santé*, 36, 1, p. 71-97.
- LANQUETIN M.-T., 2004, « La double discrimination à raison du sexe et de la race ou de l'origine ethnique », *Migrations Études*, 126, p. 1-15.
- LARQUIER (de) G., TUCHSZIRER C., 2013, « Le secteur bancaire : des recrutements sous l'autorité des ressources humaines ? », *La revue de l'Ires*, 76, p. 71-98.
- LARQUIER (de) G., MARCHAL E., 2016, « Does the Formalization of Practices Enhance Equal Hiring Opportunities? An Analysis of a French nation-wide employer Survey », *Socio-Economic Review*, 14, 3, p. 1-23.
- LARRIBEAU S., MACLET D., PETERLE E., 2013, « Une mesure expérimentale de la discrimination homme-femme à l'embauche », *Revue d'économie politique*, 3, 123, p. 333-351.
- LAWRENCE T., 2008, « Power, institutions and organizations », in R. GREENWOOD, C. OLIVER, K. SAHLIN, R. SUDDABY (eds), *Handbook of Organizational Institutionalism*, London, SAGE, p. 170-197.
- LAZEGA E., 1992, *Micropolitics of Knowledge*, New York, Aldine-de Gruyter.
- LAZEGA E., 2001, *The collegial phenomenon: the social mechanisms of cooperation among peers in a corporate law partnership*, New York, Oxford University Press.

- LAZEGA E., 2011, « Pertinence et structure », *Revue Suisse de Sociologie*, 37, p. 127-149.
- LAZEGA E., 2012, « Sociologie néo-structurale », dans R. Keucheyan, G. Bronner (dir.), *Introduction à la théorie sociale contemporaine*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 113-129.
- LAZEGA E., 2014, « Appropriateness and Structure in Organizations: Secondary Socialization Through Dynamics of Advice Networks and Weak Culture », in D. J. BRASS, G. LABIANCA, A. MEHRA, D. S. HALGIN, S. P. BORGATTI (eds), *Contemporary Perspectives on Organizational Social Networks, Research in the Sociology of Organizations*, 40, p. 377-398.
- LAZEGA E., 2023, « Borderline institution », *Journal for the Theory of Social Behavior*, <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/epdf/10.1111/jtsb.12403>, Open access.
- LAZEGA E., MOUNIER L., 2002, « Interlocking Judges: On Joint External and Self-Governance of Markets », *Research in the Sociology of Organizations*, 20, p. 267-296.
- LAZEGA E., MOUNIER L., 2003, « La Régulation conjointe des marchés. Le cas du Tribunal de Commerce de Paris », dans B. CONVERT (dir.), *Repenser le marché*, Paris, L'Harmattan, p. 109-137.
- LAZEGA E., MOUNIER L., 2009, « Polynormativité et contrôle social du monde des affaires : le cas de l'interventionnisme et de la punitivité des juges du Tribunal de Commerce de Paris », *Droit et Société*, 71, p. 103-132.

- LAZEGA, E., MOUNIER, L., SNIJDERS T. A. B., TUBARO, P., 2008, « Réseaux et controverses. De l'effet des normes sur la dynamique des structures », *Revue française de sociologie*, 49, p. 467-498.
- LAZEGA E., SARAÏ S., MOUNIER L., 2011, « Structural stability regardless of membership turnover? The added value of blockmodelling in the analysis of network evolution », *Quality & Quantity*, 45, p. 129-144.
- LE BOT F., 2012, « La naissance du Centre des jeunes patrons (1938-1944). Entre réaction et relève », *Vingtième siècle*, 114, p. 99-116.
- LE GOFF I., RABIER M. (dir.), 2022, *Le genre de l'entreprise. Entreprises et histoire*, 107, 2022.
- LEMERCIER C., OLLIVIER C., ZALC C., 2013, « Articuler les approches qualitatives et quantitatives : plaidoyer pour un bricolage raisonné », dans M. HUNSMANN, S. KAPP (dir.), *Devenir chercheur : écrire une thèse en sciences sociales*, Paris, Éditions de l'EHESS, p. 125-143.
- LE MOIGNE J.-L., 2004, « Notes », in H. SIMON, *Les sciences de l'artificiel*, Paris, Gallimard.
- L'HORTY Y., 2016, *Les discriminations dans l'accès à l'emploi public*, Rapport au Premier ministre.
- LINDBLOM C. E., 1959, « The Science of "Muddling Through" », *Public administration review*, 19, 2, p. 79-88.
- LIPSKY M., 1980, *Street-level bureaucracy: Dilemmas of the individual in the public services*, New York, Russell Sage.

- LOCHARD Y., UGHETTO P., 2006, « Candidater et embaucher : le courrier de candidature comme dispositif de rencontre », *La revue de l'Ires*, 3, 52, p. 133-154.
- LORETTI A., 2019, « Les logiques sociales de la décision médicale. Étude des critères de prescription médicale en cancérologie des voies aérodigestives supérieures », *Sciences sociales et santé*, 37, 4, p. 37-62.
- MAHONEY J., THELEN K. (eds), 2010, *Explaining Institutional Change: Ambiguity, Agency, and Power*, Cambridge (MA), Cambridge University Press, p. 1-37.
- MARCH J. G., SIMON H. A., 1993 [2nd ed.], *Organizations*, Cambridge, Blackwell.
- MARCHAL E., 2013, « Uncertainties Regarding Applicant Quality. The Anonymous Resume Put to the Test », in J. BECKERT J., C. MUSSELIN (eds), *Constructing Quality. The classification of Goods in Markets*, London, Oxford University Press.
- MARCHAL E., 2015, *Les embarras des recruteurs. Enquête sur le marché du travail*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- MARCHAL E., 2020, « Savoirs flous et savoirs faire des employeurs mis en cause. Les limites de la lutte contre la discrimination à l'embauche », *Sociologie*, 11, 1, p. 55-71.
- MARCHAND A., 2018, *Reconnaissance et occultation des cancers professionnels : le droit à réparation à l'épreuve de la pratique (Seine-Saint-Denis)*, thèse de doctorat en histoire et sociologie, Université Paris Saclay.

- MARICHALAR P., 2014, *Médecin du travail, médecin du patron ?* Paris, Presses de Sciences Po.
- MAS B., PIERRU F., SMOLSKI N., TORRIELLI R. (dir.), 2011, *L'hôpital en réanimation. Le sacrifice organisé d'un service public emblématique*, Paris, Éditions du croquant.
- MASSON C., 2001, *Le Cardinal Liénart. Évêque de Lille 1928-1968*, Paris, Éditions du Cerf.
- MASTIN J.-L., 2005, « Stratégies du capitalisme familial lillois et autonomie financière régionale : le financement des filatures Julien Le Blan, 1858-1914 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 4, p. 74-105.
- MASTIN J.-L., 2010, « Les écoles régionales du patronat : le cas du Nord », in J.-C. DAUMAS, A. CHATRIOT, D. FRABOULET, P. FRIDENSON, H. JOLY (dir.), *Dictionnaire historique des patrons français*, Paris, Flammarion, p. 803-807.
- MASTIN J.-L., 2011, « L'entente et le marché : le cartel des peigneurs de laine de Roubaix-Tourcoing (1881-1914) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2, p. 120-145.
- MCCOURT W., 1999, « Paradigms and their development: the psychometric paradigm of personnel selection as a case study of paradigm Diversity and Consensus », *Organization Studies*, 20, 6, p. 1011-1033.
- MCPHERSON C. M., SAUDER M., 2013, « Logics in Action: Managing Institutional Complexity in a Drug Court », *Administrative Science Quarterly*, 58, 2, p. 165-196.

- MERCAT-BRUNS M., 2015, « L'identification de la discrimination systémique », *Revue de droit du travail*, p. 672-681.
- MICHAUD C., 2019, « Le Collège de la Bonne Route et son cursus académique entre États-Unis, Grande-Bretagne et Suisse (1949-1951) », *Relations internationales*, 180, p. 27-42.
- MICHAUD C., 2021, « *For God's sake, wake up!* » *Le Réarmement moral sur le sol helvétique (1932-1969). Une internationale des croyants face au spectre communiste. Organisation, réseaux et militance*, thèse de doctorat d'histoire, Université de Lausanne.
- MOIZART N., 2012, « Charge de la preuve d'une discrimination à l'embauche », *Revue de droit du travail*, p. 497.
- MORILL C., 1995, *The Executive Way: conflict management in corporations*, Chicago, University of Chicago Press.
- MOSS P. TILLY C., 2001, « Hiring Procedures and the Role of Formality », In P. MOSS, C. TILLY (eds), *Stories Employers Tell: Race, Skill and Hiring in America*, Russel, CA, Sage Foundation, p. 209-240.
- MUÑOZ J., 2002, *L'accident du travail. De la prise en charge au processus de reconnaissance*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- MUSSELIN C., PIGEYRE F., 2008, « Les effets des mécanismes du recrutement collégial sur la discrimination : le cas des recrutements universitaires », *Sociologie du travail*, 50, 1, p. 48-70.
- N'DOBO A., 2009, « Biais sexistes et marques d'inégalité de genre dans le discours des recruteurs : un effet de la persistance des discriminations

- sexistes dans l'accès au travail », *Revue internationale de psychologie sociale*, 22, 1, p. 107-136.
- NOUGUEZ E., 2009, « Le médicament générique et la relation de soin. Sociologie d'un quiproquo », *Sociologie du travail*, 51, 1, p. 46-53.
- NOVAK S., URFALINO P. (dir.), 2017, « Dossier. Nouvelles approches de la décision collective », *Négociations*, 27.
- OFFERLÉ M., 2013, *Les Patrons des patrons. Histoire du Medef*, Paris, Odile Jacob.
- OFFERLÉ M. (dir.), 2017, *Patrons en France*, Paris, La Découverte.
- OFFERLÉ M., 2021, *Ce qu'un patron peut faire. Une sociologie politique des patronats*, Paris, Gallimard.
- OUTIN J.-L., 1990, « Trajectoires professionnelles et mobilité de la main-d'œuvre : la construction sociale de l'employabilité », *Sociologie du travail*, 32, 4, p. 469-489.
- PAGER D., SHEPHERD H., 2008, « The Sociology of Discrimination: Racial Discrimination in Employment, Housing, Credit, and Consumer Markets », *Annual Review of Sociology*, 34, p. 181-209.
- PAGER D., WESTERN B. et SUGIE N., 2009, « Sequencing disadvantage: Barriers to Employment Facing Young Black and White Men with Criminal Records », *The Annals of the American Academy*, 623, p. 195-2013.
- PARSONS T., 1951, « Social Structure and Dynamic Process: The Case of Modern Medical Practice », in *The Social System*, New York, Free Press, p. 428-479.

- PASSERON J.-C., REVEL J., 2005, *Penser par cas*, Paris, Éditions de EHESS.
- PAWIN R., 2013, « Retour sur les “Trente Glorieuses” et la périodisation du second XX^e siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1, p. 155-175.
- PELLETIER D., 2001, « Être patron : l'ardente obligation », *Notre histoire*, 187, p. 60-63.
- PETIT P., 2003, « Comment évaluer la discrimination à l'embauche », *Revue française d'économie*, 17, 3, p. 55-87.
- PETIT P., DUGUET E., L'HORTY Y., 2015, « Discrimination résidentielle et origine ethnique : une étude expérimentale sur les serveurs en Ile de France », *Économie & prévision*, 206-207, p. 55-69.
- PIERNAS G., 2018, « La formation professionnelle dans les fonds d'entreprises industrielles aux Archives nationales du monde du travail : une approche archivistique de l'empreinte de ses acteurs (XX^e-XXI^e siècles) », *Cahiers d'histoire du CNAM*, 9-10, p. 125-150.
- PINELL P., 1992, *Naissance d'un fléau. Histoire de la lutte contre le cancer (1890-1940)*, Paris, Métailié.
- PLATEL S., 2014, *Connaissance, expertise et reconnaissance des maladies professionnelles : système complémentaire et cancers en Seine-Saint-Denis*, thèse de doctorat en santé publique, Université Paris 13.
- PODOLNY J. M., 2001, « Networks as the Pipes and Prisms of the Market », *American Journal of Sociology*, 107, 1, p. 33-60.
- POWELL W. W., DIMAGGIO, 1997, « Le néo-institutionnalisme dans l'analyse des organisations », *Politix*, 10, 40, p. 113-154.

- PUIG N. et FERNANDEZ P., 2003, « The education of Spanish entrepreneurs and managers: Madrid and Barcelona business schools, 1950-1975 », *Paedagogica Historica*, 5, p. 651-672.
- RABIER M., 2013, *Entrepreneuses de cause : contribution à une sociologie des engagements des dirigeants économiques en France*, thèse de doctorat de sociologie, EHESS.
- REVÊT S., 2019, *Les coulisses du monde des catastrophes « naturelles »*, Paris, Éditions de la MSH.
- RIEUCAU G., 2015, « Getting a low-paid job in French and UK supermarkets: from walk-in to online application? », *Employee relations*, 37, 1, p. 141-156.
- ROBERT C., 2008, « Expertise et action publique », dans O. Borraz, V. Guiraudon (dir.), *Politiques publiques. La France dans la gouvernance européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 309-335.
- ROBERT C., 2010, « Être socialisé à ou par l'Europe ? Dispositions sociales et sens du jeu institutionnel des experts de la Commission européenne », dans H. MICHEL, C. ROBERT (dir.), *La fabrique des Européens. Construction européenne et processus de socialisation*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, p. 313-346.
- ROT G., 2004, « Nouvelles formes d'organisation du travail industriel et modèles productifs. Regard rétrospectif », in A. Pouchet (dir.), *Sociologie du travail, 40 ans après*, Paris, Elsevier, p. 81-98.
- SABATIER P., JENKINS-SMITH H. (eds), 1993, *Policy Change and Learning, an Advocacy-Coalition Approach*, Boulder, Westview Press.

- SAILLOUR-GLÉNISSON F., MICHEL P., 2003, « Facteurs individuels et collectifs associés à l'application des recommandations de pratique clinique par le corps médical. Revue de la littérature », *Revue d'épidémiologie et de santé publique*, 51, 2, p. 65-80.
- SALOGNON M., 2007, « Reorienting companies' hiring behaviour: an innovative "back-to-work" method in France », *Work, Employment & Society*, 21, p. 713-730.
- SCHMIDT F. et HUNTER J., 1998, « The validity and Utility of Selection Methods in Personnel Psychology: Practical and Theoretical Implications of 85 Years of Research Findings », *Psychological Bulletin*, 124, 2, p. 262-274.
- SCHUTTER (de) O., 2001, *Discriminations et marché du travail. Liberté et égalité dans les rapports d'emploi. Liberté et égalité dans les rapports d'emploi*, Bruxelles, PIE-Peter Lang.
- SCOTT W. R., RUEF M., MENDEL P. J., CARONNA C., 2000, *Institutional Change and Healthcare Organizations. From Professional Dominance to Managed Care*, Chicago/London, University of Chicago Press.
- SEGRESTIN D., 2016, « L'entreprise au CSO, 1968-2015 : de la bureaucratie au capitalisme », *Entreprises et histoire*, 84, p. 77-102.
- SÉNAT, *Rapport de la commission d'enquête chargée d'évaluer l'intervention des services de l'État dans la gestion des conséquences environnementales, sanitaires et économiques de l'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen*, 2 juin 2020.

- SÉNAT, *Santé publique : pour un nouveau départ : leçons de l'épidémie de Covid-19*, 8 décembre 2020.
- SENTIS M. J., 2012, *L'avenir était au-delà des vagues. Caux 1946-1996, « Un malentendu... ! »*, Caux, Caux Éditions.
- SIGNORETTO C., 2011, « La recherche de l'accord du salarié dans la rupture pour motif économique », dans M. KERLEAU, S. LAGUÉRODIE, J.-L. OUTIN (dir.), *Crise, inégalités et pauvretés. XXXI^e Journées de l'Association d'économie sociale*, Louvain, Presses Universitaires de Louvain, p. 115-130.
- SIGNORETTO C., 2015, « Restructurations, gestion de l'emploi et droit du travail : analyse institutionnelle et statistique », *La Revue de l'Ires*, 84, 1, p. 31-58.
- SIMON H. A., 1978, « Rationality as process and as product of thought », *The American economic review*, 68, 2, p. 1-16.
- SIMON H. A., 1997 (4^e ed.), *Administrative Behavior. A Study of Decision-Making Processes in Administrative Organizations*, New York, Free Press.
- SIMON H. A., 2004, *Les sciences de l'artificiel*, Paris, Gallimard.
- SNOOK, S., 2000, *Friendly Fire: The Accidental Shootdown of U.S. Black Hawks over Northern Irak*, Princeton, Princeton University Press.
- SPENCER K. L., GRACE M., 2016, « Social Foundations of Health Care Inequality and Treatment Bias », *Annual Review of Sociology*, 42, p. 101-120.
- SPIRE A., 2008, *Accueillir ou reconduire. Enquête sur les guichets de l'immigration*, Paris, Raisons d'agir.

- SPIRE A., WEIDENFELD K., 2011, « Le tribunal administratif : une affaire d'initiés ? Les inégalités d'accès à la justice et la distribution du capital procédural », *Droit et société*, 3, 79, p. 689-713.
- STEINER P., 2001, « Don de sang et don d'organes : le marché et les marchandises "fictives" », *Revue française de sociologie*, 42, 2, p. 357-374.
- STRYKER S., 2008, « From Mead to a structural symbolic interactionism and beyond », *Annual Review of Sociology*, 34, p. 15-31.
- SWEENEY M., 2013, « Des fondements pour agir », in E. Serverin et F. Guiomard (dir.), *Des revendications des salariés en matière de discrimination et d'égalité. Les enseignements d'un échantillon d'arrêts extrait de la base JRICA (2007-2010)*, Rapport de la mission de recherche Droit et justice, p. 22-44.
- TANGUY L., 2001, « Les promoteurs de la formation en entreprise (1945-1971) », *Travail et Emploi*, 86, p. 27-47.
- THALER R., SUNSTEIN C., 2010, *Nudge : la méthode douce pour inspirer la bonne décision*, Paris, Vuibert.
- THÉVENOT L., 2001, « Les justifications du service public peuvent-elles contenir le marché. Services publics et droits fondamentaux dans la construction européenne », dans A. LYON-CAEN, V. CHAMPEIL-DESPLAT (dir.), *Services publics et droits fondamentaux dans la construction européenne*, Paris, Dalloz, p. 127-143.

- TIMMERMANS S., BERG M., 1997, « Standardization in action: achieving local universality through medical protocols », *Social studies of science*, 27, 2, p. 273-305.
- TIMMERMANS S., KOLKER E. S., 2004, « Evidence-Based Medicine and the Reconfiguration of Medical Knowledge », *Journal of Health and Social Behavior*, 45, p. 177-193.
- TIMMERMANS S., OH H., 2010, « The Continued Social Transformation of the Medical Profession », *Journal of Health and Social Behavior*, 51, p. S94-S106.
- TRIMOUILLE P., 1991, « La Bourgeoisie chrétienne du Nord (1930-1950) », *Revue du Nord*, 290-291, p. 417-427.
- URFALINO P., 2005, « La décision fut-elle jamais un objet sociologique ? », *document de travail CESTA-EHESS*.
- URFALINO P., 2014, « The rule of non-opposition. Opening-up decision-making by consensus », *Journal of Political Philosophy*, 22, 3, p. 320-341.
- URFALINO P., 2021, *Décider ensemble. La fabrique de l'obligation collective*, Paris, Le Seuil.
- URFALINO P., BONETTI E., BOURGEOIS I. et al., 2001, *Les recommandations à l'aune de la pratique. Le cas de l'asthme et du dépistage du cancer du sein*, Paris, Centre de sociologie des organisations.
- URSULET L., 2019, *Histoire sociale de la catastrophe de 1902 en Martinique*, Saint-Denis (La Réunion), Éditions Orphie.
- USEEM M., 1984, *The Inner Circle: Large Corporations and the Rise of Business Political Activity in the U.S. and U.K.*, New York, Oxford University Press.

- VAUGHAN D., 1996, *The Challenger Launch Decision. Risky Technology, Culture, and Deviance at NASA*, Chicago, University of Chicago Press.
- VEGA A., 2012, « Positivismes et dépendance : les usages socioculturels du médicament chez les médecins généralistes français », *Sciences sociales et santé*, 30, 3, p. 71-102.
- VENDEUR A., 2020, « Les configurations explicatives de la participation individuelle à l'action collective. Le cas de salarié.e.s d'entreprises en réduction d'effectifs », *Revue française de science politique*, 70, 2, p. 209-236.
- VERNET A., 2018, *Les disciplines de l'industrie : le patronat métallurgique et la formation organisée des travailleurs dans la région de Saint-Etienne (1865-1954)*, thèse de doctorat d'histoire, Université Lumière-Lyon 2.
- VERNUS P. (dir.), 2002, *Les organisations patronales. Une approche locale (XIX^e-XX^e siècles)*. Cahiers du Centre Pierre Léon d'histoire économique et sociale, université Lumière-Lyon II, CNRS, Lyon.
- VILLEVAL M.-C., 2016, *L'économie comportementale du marché du travail*, Paris, Presse de Sciences Po.
- WEBER H., 1986, *Le parti des patrons. Le CNPF (1946-1986)*, Paris, Le Seuil.
- WEEXTEEN A., 1999, *Le conseil aux entreprises : le rôle de Jean Milhaud (1898-1991) dans la CEGOS et l'ITAP*, thèse de doctorat d'histoire, EHESS.
- WELLER J.-M., 2003, « Le travail administratif, le droit et le principe de proximité », *L'Année sociologique*, 53, 2, p. 431-458.

- WELLER J.-M., 2007, « La disparition des bœufs du Père Verdon. Travail administratif ordinaire et statut de la qualification », *Droit et société*, 3, 67, p. 713-755.
- WELLER J.-M., 2018, *Fabriquer des actes d'État : une ethnographie du travail bureaucratique*, Paris, Economica.
- ZALC, Claire, *Dénaturalisés : les retraits de nationalité sous Vichy*, Paris, Le Seuil, 2016.
- ZBARACKI M. J., 1998, « The Rhetoric and Reality of Total Quality Management », *Administrative Science Quarterly*, 43, 3, p. 602-636.
- ZEBROWSKI E., 2002, *The last days of St. Pierre: the volcanic disaster that claimed thirty thousand lives*, New Brunswick (NJ), Rutgers University Press.
- ZITTOUN P., CHAILLEUX S., 2021, *L'État sous pression. Enquête sur l'interdiction française du gaz de schiste*, Paris, Presses de Sciences Po.
- ZSCHIRNT E., RUEDIN D., 2016, « Ethnic discrimination in hiring decisions: a meta-analysis of correspondence tests 1990-2015 », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 42, 7, p. 1115-1134.